

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 49 (1978)
Heft: 2: L'industrie horlogère : l'heure de demain!

Artikel: L'industrie horlogère devant ses problèmes
Autor: Clerc, Blaise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BLAISE CLERC

a. Député au Conseil des Etats
a. Président de la Chambre suisse
de l'Horlogerie

L'industrie horlogère devant ses problèmes

Avec 84 412 182 montres et mouvements, les exportations horlogères suisses ont atteint en 1974 le sommet de leur courbe ascensionnelle. Puis ce fut la récession. La chute a été dure. Les 62 155 712 pièces exportées en 1976 ne dépassent que de 1 567 861 le nombre atteint en 1966 (dont nous étions alors très satisfaits).

Si l'on compare les résultats des années 1966 et 1976, deux remarques s'imposent : tout d'abord l'effectif du personnel occupé dans l'horlogerie est tombé de 86 280 à 55 182. Cela montre l'effort de rationalisation et de productivité de l'industrie horlogère suisse, quoi qu'en aient dit ou écrit les autorités fédérales et la presse. On notera, en second lieu, que la valeur moyenne de la pièce exportée s'est accrue de 38 % environ. Ce taux n'est pas un absolu. En effet, il faut tenir compte des changements qui sont intervenus dans la composition de nos livraisons à l'étranger en 1966 et en 1976. On ne retiendra donc que la forte tendance à la hausse. Voilà rappelé le problème des coûts.

Nos exportations ont donc fléchi dès l'année 1975, cependant que certains de nos concurrents étrangers poursuivaient leur progression. La part de la Suisse à la production mondiale s'est donc restreinte. Elle n'est plus que de 32 % environ (44 % en 1966). Voilà rappelée la question de la compétitivité de l'industrie horlogère suisse.

Le cours élevé du franc suisse n'explique pas tout. Avant d'en reparler, revenons sur les coûts de production : cha-

que industriel, produisant une partie constitutive de la montre, perçoit légitimement une marge de profit, alors que nos principaux concurrents étrangers extra-européens, concentrés verticalement, calculent leur bénéfice sur le produit complet. Il se peut que l'addition des marges successives dans notre industrie nuise à notre capacité de concurrence en enchérissant le coût de la montre terminée. Ce qui est certain, c'est que le fractionnement du bénéfice réalisable sur une montre limite les moyens d'action de ceux qui assument ou devraient assumer la responsabilité de la distribution. Il freine la volonté de la recherche, si même il ne l'éteint pas, chez certains industriels qui voient dans la nouveauté une menace pour leur propre production.

La conclusion sur ce point est qu'il faut poursuivre les efforts de concentration horizontale et de rationalisation, mais surtout examiner et réaliser des concentrations verticales. L'ASUAG ne nous a-t-elle pas montré la voie ?

Il convient de préciser d'abord que la concentration doit avoir un réel caractère industriel et non seulement un côté financier et ensuite que la « concentration » n'implique pas nécessairement une « centralisation » dont seraient victimes des régions traditionnellement horlogères.

Il est hors de doute que le cours élevé du franc suisse ou, plus précisément, l'effondrement de la monnaie américaine compromet les efforts d'une industrie

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1861

Pour protéger contre l'humidité :

1. votre capital pierre ;
2. vos murs de l'eau de pluie et des eaux souterraines ;
3. et garder vos façades propres, vos intérieurs d'habitation secs et sains, cave et sous-sol ;
4. et économiser jusqu'à 25 % des frais de chauffage,

utilisez le traitement : « Polytexon » + Stobenak **

GARANTIE DÉCENNALE

Le concessionnaire :

MODEX

**MARCHAND ET CIE DELÉMONT.
Bureau Technique Rue de Chêtré 14**

1857

Tél. 066 22 11 57 / 58

**Pour vos crédits de construction
et vos hypothèques, adressez-vous à la**



**CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DU CANTON DE BERNE**

Schwanengasse 2 3001 BERNE

Tél. 031 22 72 31

Nos bureaux d'information dans le Jura :

Delémont : rue des Moulins 12 (4^e étage)

Tél. 066 22 31 54

Ouvert le vendredi après-midi

Tavannes : Grand-Rue 9

Tél. 032 91 42 33

Ouvert le vendredi matin

1860

qui doit exporter pour vivre, alors que nos concurrents ont au moins un marché intérieur. Les fluctuations du cours du dollar USA ont des effets plus fâcheux que ne l'aurait sa stabilisation même à un bas niveau, dans un nouvel ordre monétaire international auquel les consommateurs s'accoutumeraient comme ils l'ont fait dans d'autres cas de renchérissement. Un dollar bas, mais stable, ne ferait pas obstacle, à long terme, à la vente d'un produit dont le prix de revient resterait constant et la qualité demeurerait irréprochable. A long terme, nos efforts dans le domaine de la qualité et de la nouveauté du produit suisse seront payants. Il est donc inopportun de s'en prendre à l'institution même du

contrôle technique des montres et mouvements. Ne faudrait-il pas, au contraire, le renforcer dans le domaine de la fiabilité de nos produits ? Est-il opportun aussi, alors que nous avons intérêt à insister sur la haute qualité du « produit suisse », de tergiverser sur la définition du « Swiss made » ?

Je laisse de côté le thème de l'industrialisation à l'étranger sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Je me borne à ces remarques qui sont celles non pas d'un industriel assumant des responsabilités directes, mais d'un témoin qui se veut impartial et qui a cherché à se faire une idée objective de nos problèmes horlogers.



Blaise Clerc
Ancien président
de la Chambre suisse
de l'horlogerie